

**DES RÉPONSES
DE PROXIMITÉ
RENFORCÉES**

**DES ÉQUIPES
PLURIDISCIPLINAIRES**
pour soutenir les professionnels
et accompagner les patients :

- coordinateurs (rices) de parcours et gestionnaires de cas, avec un profil paramédical, social ou administratif,
- psychologues.



**UN SYSTÈME D'INFORMATION
PARTAGÉ**

Un support numérique innovant est proposé aux professionnels pour faciliter la coordination et les échanges dans un cadre sécurisé.

UN ANNUAIRE RESSOURCE

La PTA élabore et met à jour un répertoire unique des ressources sanitaires, sociales et médico-sociales. Les équipes de la PTA s'appuient sur cet outil pour une orientation simplifiée et rapide vers le bon interlocuteur. Cet annuaire est accessible aux professionnels et au grand public.

**UN TERRITOIRE
COORDONNÉ**



**UN SOUTIEN INSTITUTIONNEL
FORT**

La PTA de la Vienne est soutenue et financée par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine.



Un contact unique
0809 109 109

prix d'un appel local
service gratuit

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

PTA 86
203 route de Gençay
86 280 Saint Benoît
contact@pta86.fr

3 SECTEURS DE PROXIMITÉ

NORD VIENNE pour les communautés de communes du Haut Poitou, du Pays Loudunais et communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut

CENTRE VIENNE pour la communauté urbaine du Grand Poitiers et la communauté de communes des Vallées du Clain

SUD VIENNE pour les communautés de communes du Crivaisien en Poitou et Vienne et Gartempe

pta86.fr



Avec le soutien



Conception réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine - PTA Vienne - ©tempora - www.dampon.com - Crédits : Fotolia - Janvier 2018 - ne pas jeter sur la voie publique.



**Faciliter
LES PARCOURS DE SANTÉ
Préserver L'AUTONOMIE**

Un contact unique
0809 109 109

prix d'un appel local
service gratuit



**3 SECTEURS
DE PROXIMITÉ**
Nord Vienne
Centre Vienne
Sud Vienne



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS ET LA POPULATION

face aux enjeux des maladies chroniques et de la perte d'autonomie

→ RELEVER LE DÉFI DES MALADIES CHRONIQUES ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE EN PRIVILÉGIANT LE DOMICILE

- L'allongement de l'espérance de vie et le développement des maladies chroniques génèrent de nouvelles problématiques de santé.
- Les patients souhaitent continuer à vivre chez eux en préservant leur autonomie quels que soient leur âge, leur pathologie ou leur handicap.
- Le développement des soins ambulatoires modifie le travail des professionnels de proximité et en particulier celui du médecin traitant.
- La prévention des hospitalisations évitables et des ruptures de parcours est une nécessité.

→ SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS DE COORDINATION

Différents dispositifs de coordination des ressources du secteur de la santé, du social et du médico-social sont déjà présents dans le territoire (CLIC, MAIA, réseaux de santé...).

L'articulation de ces dispositifs doit être renforcée dans une logique de simplification de l'offre existante et de sécurisation des parcours de santé. Il s'agit de mettre en place une organisation territoriale plus claire et plus structurée avec une porte d'entrée unique.

→ SOUTENIR LES PROFESSIONNELS FACE AUX SITUATIONS COMPLEXES

Les patients atteints de maladies chroniques peuvent présenter d'autres pathologies, parfois associées à des problèmes sociaux, psychosociaux ou économiques.

Ces situations complexes nécessitent plusieurs intervenants des secteurs de la santé, du social et du médico-social pour permettre une prise en charge globale et favoriser le maintien à domicile.

Les équipes de soins de proximité (médecin généraliste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pharmacien...) peuvent avoir besoin d'un soutien et d'un appui pour évaluer la situation, mobiliser et coordonner les ressources nécessaires.



PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI

VIENNE

un point d'entrée unique
un accompagnement personnalisé
trois secteurs de proximité

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE PROXIMITÉ

Pour une meilleure lisibilité et un accès simplifié, la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) de la Vienne a intégré les missions et les professionnels des cinq réseaux gérontologiques, des deux Maia, de la filière d'accompagnement des malades jeunes, au sein d'une même structure : l'itinéraire santé.



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

UNE REPONSE COORDONNEE AU PLUS PRES DES BESOINS DU TERRITOIRE

Le fonctionnement de la PTA est assuré par l'équipe des professionnels d'itinéraire santé, répartis sur 3 secteurs de proximité :

NORD VIENNE

CENTRE VIENNE

SUD VIENNE



DES RÉPONSES ADAPTÉES

Après une évaluation réalisée en fonction de la demande et de la complexité de la situation, la PTA vient compléter et accompagner l'action des professionnels de proximité. Elle renforce la prise en charge globale des personnes en prenant en compte l'entourage et le lieu de vie. Les réponses sont apportées par les professionnels de la plateforme en fonction de leurs champs de compétences.

LE RÔLE PIVOT DU MÉDECIN TRAITANT

L'appui à la coordination proposé par la PTA est réalisé systématiquement en lien avec le médecin traitant, qui conserve un rôle de pivot dans la prise en charge. Le suivi s'effectue avec l'accord du patient.



LA PTA S'ENGAGE

autour de 3 missions fortes

→ INFORMER, CONSEILLER ET ORIENTER LES PROFESSIONNELS ET LA POPULATION

Pour toutes les situations :

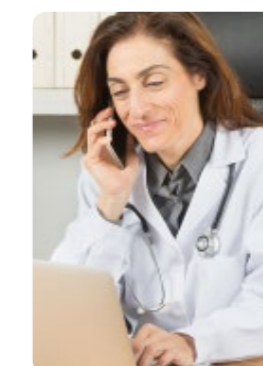
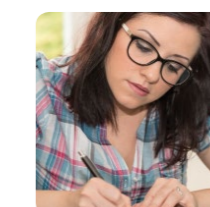
- réponse aux demandes et conseils,
- orientation vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales les plus adaptées du territoire,
- relais et organisation d'actions de sensibilisation et de prévention.

→ SOUTENIR L'ORGANISATION DES PARCOURS DE SANTÉ COMPLEXES

Coordonner le repérage et l'évaluation sanitaire et sociale des situations complexes par des outils et des procédures partagés.

Coordonner et suivre les interventions autour du patient :

- appui à la concertation pluri-professionnelle,
- aide à l'organisation, à la planification et à la coordination des interventions,
- recherche et mobilisation d'une expertise spécifique (gériatrie, psychiatrie, soins palliatifs...),
- soutien pour l'activation des aides sociales et médico-sociales et des aides pour l'aidant.



Fournir un appui pour les admissions et sorties d'établissements de santé et médico-sociaux :

- préparation de l'admission du patient (modalités d'entrée, transport, documents administratifs, suspension des interventions au domicile...),
- transmission au service concerné de l'établissement de santé d'informations sur l'état de santé et la situation sociale du patient (synthèse de la situation générale, identification des intervenants existants...),
- appui à l'organisation anticipée du retour à domicile.

→ SOUTENIR LES PRATIQUES ET LES INITIATIVES PROFESSIONNELLES



Pour les professionnels du territoire :

- élaboration et diffusion d'outils partagés pour le repérage, l'évaluation, l'orientation et le suivi des situations complexes,
- aide à l'élaboration et à la diffusion de protocoles pluri-professionnels et de recommandations de bonnes pratiques, notamment pour l'entrée et la sortie d'hospitalisation,
- repérage de points de rupture dans les parcours et de besoins non couverts sur le territoire,
- appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets partenariaux.



PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé prévoit la mise en place de Plateformes Territoriales d'Appui pour soutenir les professionnels dans la coordination des parcours de santé complexes en fédérant les dispositifs existants. Le déploiement de ces Plateformes Territoriales d'Appui est piloté par l'Agence régionale de santé.